



CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'impact des émeutes sur les entreprises calédonniennes

68 % des entreprises répondantes estiment toujours que le délai de retour à un niveau d'activité normale sera supérieur à 1 an

À partir du 13 mai 2024, la Nouvelle-Calédonie a été affectée par une situation insurrectionnelle inédite entraînant des destructions massives. L'indicateur du climat des affaires a ainsi reculé de 18 points au 2^e trimestre 2024 à 66,0 avant de se redresser progressivement les huit trimestres suivants pour atteindre 105,6 au 2^e trimestre 2026.

Méthodologie de l'enquête

Chaque trimestre, l'IEOM réalise une enquête portant sur un échantillon stable d'entreprises de plus de 10 salariés, représentatif du tissu économique de la Nouvelle-Calédonie. Cette enquête permet de calculer l'indicateur du climat des affaires (ICA).

Dans le cadre de l'enquête des huit derniers trimestres, des questions additionnelles spécifiques ont été soumises aux chefs d'entreprise de l'échantillon en vue d'apprécier l'impact des événements sur leur établissement. Plus de 80 % des entreprises composant l'échantillon de l'IEOM en Nouvelle-Calédonie ont répondu pour le 2^e trimestre 2026. Ces entreprises répondantes représentent 13 569 salariés (soit 24,2 % de l'emploi salarié privé au T1-2026). À l'image du tissu économique de la Nouvelle-Calédonie, la grande majorité des entreprises de l'échantillon est localisée dans le grand Nouméa.

Dans le cadre de cette note thématique, la dernière portant spécifiquement sur l'impact des émeutes de mai 2024, les réponses formulées par les entreprises au 2^e trimestre 2026 sont comparées à celles des trimestres précédents afin de mesurer l'évolution de la situation et des perspectives des entreprises constituant l'échantillon de l'enquête de conjoncture.

Ces résultats ne sont pas pondérés par le nombre de salariés contrairement au calcul de l'ICA pour lequel les réponses sont pondérées par l'effectif et par le poids du secteur dans l'économie calédonienne.

Au 2e trimestre 2026, 32 % des entreprises répondantes constatent encore un niveau d'activité inférieur à 50 % de leur niveau d'activité habituelle

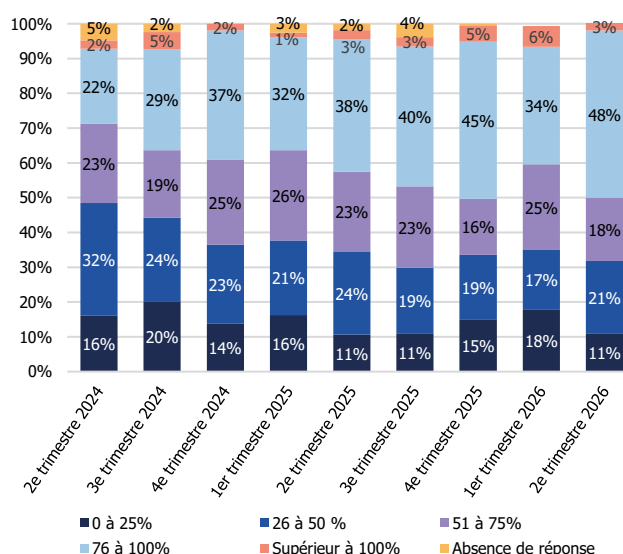
32 % des entreprises répondantes constatent un niveau d'activité inférieur ou égal à 50 % de leur niveau d'activité habituel (contre 35 % au premier trimestre 2026).

Elles sont moins nombreuses qu'au 1^{er} trimestre à constater un arrêt quasi-total de leur activité (11 % ; -7 pts).

Le nombre d'entreprises ayant constaté un niveau d'activité relativement proche de celui d'avant crise (entre 76 % et 100 % de leur niveau d'activité habituel) progresse sensiblement (+14 pts sur 3 mois), atteignant **48 %**, soit son plus haut niveau depuis le début de la crise.

En revanche, la part des entreprises constatant une hausse de leur activité est en légère baisse, atteignant 3 % (-3 pts).

Quel a été le niveau atteint par votre chiffre d'affaires au 2e trimestre 2026 en pourcentage du niveau normal pour votre entreprise ?
(En % des entreprises répondantes)



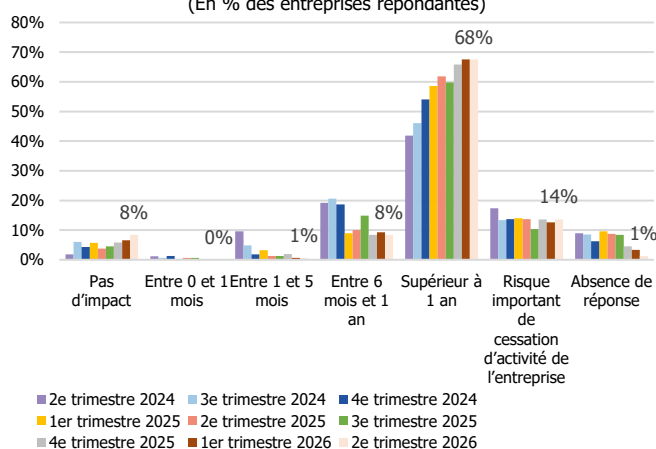
Source : Enquête IEOM, © IEOM

68 % des entreprises estiment encore que le délai de retour à un niveau d'activité normal sera supérieur à un an

S'agissant du délai anticipé de retour à la normale :

- **68 % des entreprises répondantes estiment ce délai supérieur à un an.** Ce chiffre est identique au trimestre précédent ;
- 8 % des entreprises déclarent que ce délai sera de 6 mois à un an (contre 9 % le trimestre précédent) ;
- 1 % des entreprises déclarent qu'il sera inférieur à 6 mois (stable par rapport au trimestre précédent) ;
- 14 % des dirigeants répondants signalent un risque important de cessation d'activité de leur entreprise (+1 pt par rapport au trimestre précédent).

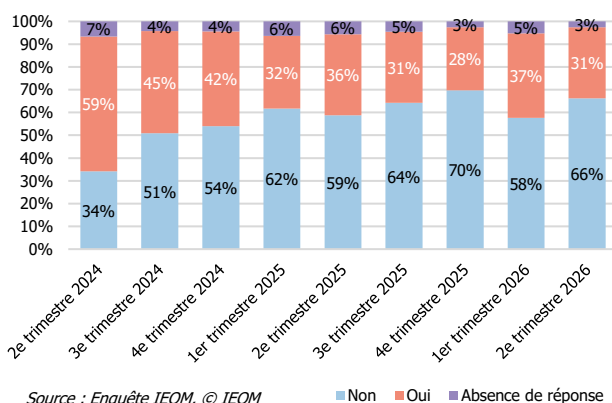
À quel délai estimez-vous être en mesure de revenir à un niveau d'activité comparable à celui qui était le vôtre avant les émeutes ?
(En % des entreprises répondantes)



Source : Enquête IEOM, © IEOM

31 % des chefs d'entreprise interrogés craignent une défaillance de leur entreprise au cours des 12 prochains mois

Craignez-vous une défaillance de votre entreprise au cours des 12 prochains mois ?
(En % des entreprises répondantes)



Source : Enquête IEOM, © IEOM

Au 2^e trimestre 2026, la part des chefs d'entreprise déclarant craindre une défaillance au cours des 12 prochains mois retombe à 31 % (-6 pts par rapport au trimestre précédent).

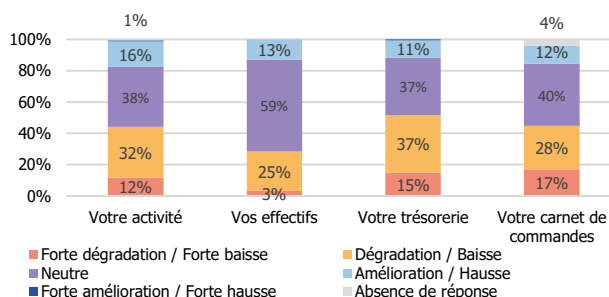
Bien qu'en recul, ce niveau est nettement supérieur à ceux habituellement constatés avant la crise dans le cadre de cette enquête. En moyenne sur l'année 2023, 18 % des entreprises déclaraient craindre une défaillance à horizon 12 mois. À titre de comparaison, au 1^{er} trimestre 2024 dans un contexte de grave crise du secteur minier et métallurgique (avant les émeutes de mai 2024), 28 % des chefs d'entreprise avaient déclaré craindre une défaillance au cours des 12 mois à venir.

Des perspectives qui semblent progressivement s'éclaircir pour 2026

D'après l'enquête, bien qu'elles demeurent dégradées, les perspectives des entreprises pour l'année 2026 quant à leur activité, leur trésorerie, tout comme leur carnet de commandes, semblent s'améliorer.

- 44 % des entreprises répondantes indiquent que les événements survenus dégraderont leur activité en 2026 (contre 52 % au 1^{er} trimestre) ;
- 52 % des entreprises répondantes indiquent que leur trésorerie se dégradera (63 % au 1^{er} trimestre) ;
- 45 % anticipent une dégradation de leur carnet de commandes (54 % au 1^{er} trimestre) ;
- 28 % déclarent que leurs effectifs diminueront (43 % au 1^{er} trimestre), 72 % estiment qu'ils seront stables ou progresseront.

Évolution anticipée de certains indicateurs en 2026
(En % du nombre d'entreprises ; au 2^e trimestre 2026)



Source : Enquête IEOM, © IEOM

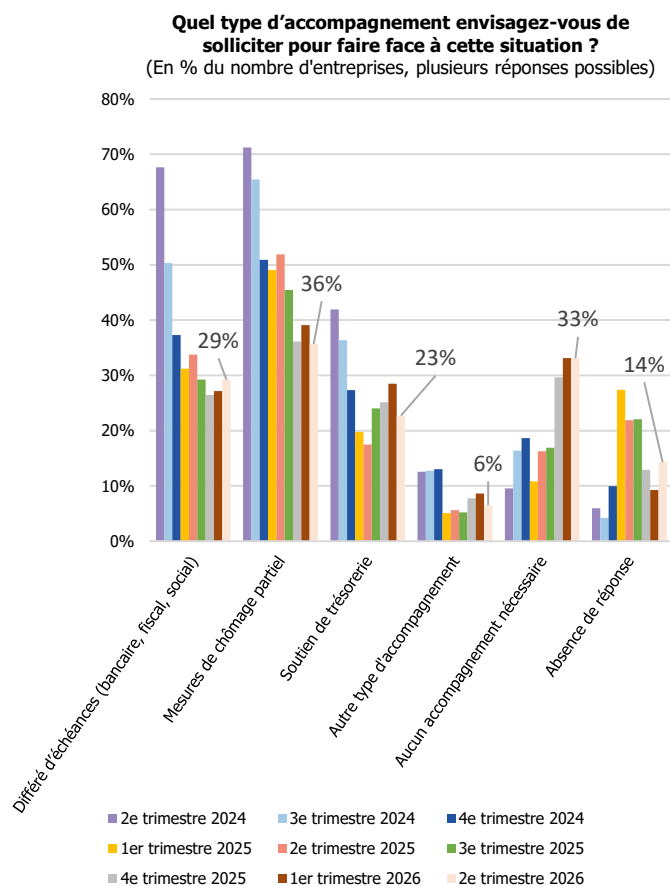
Des demandes d'accompagnement en léger recul

En réponse à la crise, plusieurs dispositifs de soutien d'urgence financés par l'État et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ont été mis en œuvre pour aider les entreprises impactées par les émeutes (différé d'échéance, reports de charges fiscales et sociales, chômage partiel ou encore soutien de trésorerie). Certains sont cependant depuis arrivés à échéance.

- 36 % des entreprises répondantes souhaiteraient bénéficier de mesures de chômage partiel (39 % au 1^{er} trimestre) ;
- 29 % des entreprises répondantes souhaiteraient obtenir des différés d'échéances bancaires, sociales ou fiscales (27 % au trimestre précédent) ;
- 23 % souhaiteraient un soutien de trésorerie (28 % au trimestre précédent) ;
- 6 % indiquent vouloir un autre type d'accompagnement (9 % au 1^{er} trimestre) ;

- Comme au trimestre précédent, 33 % des entreprises répondantes estiment toujours qu'aucun accompagnement ne leur sera nécessaire et qu'elles seront en mesure de surmonter seules cette situation.

Enfin, 14 % des entreprises n'ont pas répondu à cette question (contre 9 % au trimestre précédent).



Source : Enquête IEOM, © IEOM

QUESTIONS SPÉCIFIQUES AU 2^e TRIMESTRE 2026

Avez-vous reconstruit les bâtiments et infrastructures qui ont été détruits ou endommagés lors des émeutes, ou envisagez-vous de le faire ?

- | | |
|--|--|
| ☐ Oui, nous avons reconstruit intégralement | ☐ Oui, nous avons reconstruit en partie (ou surface redimensionnée à la baisse) |
| ☐ Oui, nous comptons reconstruire intégralement | ☐ Oui, nous comptons reconstruire en partie (ou surface redimensionnée à la baisse) |
| ☐ Non | ☐ Incertain |

Quel type d'accompagnement avez-vous sollicité ou envisagez-vous de solliciter ?
(Plusieurs réponses possibles)

- | | |
|---|--|
| ☐ Différé d'échéances (fiscal, social) | ☐ Mesures de chômage partiel |
| ☐ Soutien de trésorerie | ☐ Autre (à renseigner en commentaire) |
| ☐ Aucun accompagnement nécessaire (capacité de l'entreprise à surmonter seule cette situation par exemple) | |

Quel a été le niveau atteint par votre chiffre d'affaires au 2^e trimestre 2026 en pourcentage du niveau normal pour votre entreprise ? (Par exemple, si votre entreprise réalise 20% de son chiffre d'activité habituel, renseignez 20%)

À quel délai estimez-vous être en mesure de revenir à un niveau d'activité comparable à celui qui était le vôtre avant les émeutes de mai 2024 ?

- | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--|
| Pas d'impact | Entre 0 et 1 mois | Entre 1 et 5 mois | Entre 6 mois et 1 an | Supérieur à 1 an | Risque important de cessation d'activité de l'entreprise |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |

Pour votre entreprise, quelle évolution anticipez-vous en 2026 concernant :

Votre activité :	Forte dégradation	Dégradation	Neutre	Amélioration	Forte amélioration
Vos effectifs :	Forte baisse	Baisse	Neutres	Hausse	Forte hausse
Votre trésorerie :	Forte dégradation	Dégradation	Neutre	Amélioration	Forte amélioration
Le niveau de votre carnet de commandes :	Forte dégradation	Dégradation	Neutre	Amélioration	Forte amélioration

COMMENTAIRES (gestion de la crise, climat social, environnement économique, etc.) :

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : F. Dufresne ■ Responsable de la rédaction : D. Gordon

Rédaction : M. Lambert